



Approbation du procès-verbal de la séance du 25 janvier 2023

DEL01_2023_02_27

En exercice : 29

Présents : 25

Votants : 28

Le vingt-sept février deux mil vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANGUIDIC s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent DUVAL, Maire.

Présents : LE ROUX Anne, GUÉGAN Christian, MARETTE Nadège, LE GAL Patrick, EVANNO Sophie, LE DRÉAN Jérôme, de COUESBOUC Régis, de KERIZOUET Isabelle, LE GALLIC Christine, LE GAL Claude, FEBRAS José, JEGOUSSE Mickaël, du PREMORVAN Erika, EVANNO Eric, LE CAPITAINE Anne-Cécile, EVANO Thomas, JEGOUX Thomas, CHOINIÈRE Katell, BOULOUARD Eric, TROTTIER Stéphane, ANN Véronique, PENNANEAC'H Mélanie, VALPERGUE de MASIN Marie-Olga, PURENNE Myriam.

Étaient absents excusés : GARIDO Véronique, DINASQUET Carolyn, DUPUY Typhenn.

Absentes : PROD'HOMME Anne Sophie.

Pouvoirs : GARIDO Véronique donne pouvoir à LE ROUX Anne
DINASQUET Carolyn donne pouvoir à DUVAL Laurent
DUPUY Typhenn donne pouvoir à GUÉGAN Christian.

Le secrétariat a été assuré par : JEGOUX Thomas

Rapporteur : Monsieur Laurent DUVAL

Le maire informe l'assemblée :

Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 25 janvier 2023 a été rédigé par Monsieur Thomas EVANO, secrétaire de séance.

Il appartient aux membres du Conseil Municipal présents de le modifier ou de l'approuver.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-15,

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 25 janvier 2023.

ADOPTÉ: à 25 voix pour.

Fait à LANGUIDIC, le 02 mars 2023



Le Maire,

Laurent DUVAL